

AVIS DE MARCHÉ

Section 1 : Pouvoir adjudicateur

- 1.1) **Dénomination du pouvoir adjudicateur** : Ville de Schiltigheim
- 1.2) **Adresse** : 110, route de Bischwiller – 67300 Schiltigheim
- 1.3) **Téléphone** : 03.88.83.90.00
- 1.4) **Télécopie** : 03.88.83.84.98
- 1.5) **Site internet de la Ville** : www.ville-schiltigheim.fr
- 1.6) **Site internet du profil d'acheteur** : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

Section 2 : Objet du marché

- 2.1) **Intitulé** : Élaboration d'un schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE)
- 2.2) **Code CPV principal** : 71315200 – Services de conseil en bâtiment
- 2.3) **Type de marché** : Services

Section 3 : Caractéristiques principales du marché

- 3.1) **Valeur totale estimée HT** : Non affichée
- 3.2) **Lieu d'exécution des prestations** : Ville de Schiltigheim
- 3.3) **Variantes** : Non
- 3.4) **Forme juridique du groupement** : Au choix
- 3.5) **Langue utilisée dans le marché** : Français
- 3.6) **Conditions d'exécution particulières** : Voir DCE
- 3.7) **Délai global de réalisation des prestations** : 36 mois, les délais pour chaque phase sont indiqués dans le CCTP
- 3.8) **Modalités de financement** : Sur fonds propres de la collectivité
- 3.8) **Allotissement** : Non

Section 4 : Caractéristiques de la consultation

- 4.1) **Durée de validité des offres** : 4 mois
- 4.2) **Type de procédure** : Procédure adaptée
- 4.3) **Numéro de consultation attribué au dossier** : 2024-012
- 4.4) **Téléchargement du dossier de consultation** : Le dossier de consultation des entreprises est uniquement téléchargeable sur le site de dématérialisation de la Ville : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>. Aucun document papier de ce dossier ne sera adressé à un candidat.
- 4.5) **Date et heure limite de réception des offres** : 14/06/2024 à 12h00
- 4.6) **Adresse électronique de transmission des plis dématérialisés** : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

Section 5 : Critères d'attribution

5.7) **Candidature :**

Le présent marché public comporte des compétences minimales de capacités listées ci-dessous :

- Programmation architecturale,
- Architecture,
- Bureaux d'études techniques en bâtiment, tout corps d'état (structure, CFO/cfa, fluides, thermique et énergétique, chauffage /ventilation...) ;
- Économie de la construction ;

Les candidats devront attester de ces compétences sous peine d'être rejetées.

En outre, Les candidatures qui ne justifient pas de l'aptitude professionnelle ou qui ne disposent manifestement pas des capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes demandées pour l'exécution du marché public sont rejetées. Pour les capacités professionnelles, techniques et financières, les candidats doivent se reporter au RC.

5.8) **Offre :** voici les critères de sélection des offres

Critères et sous-critères	Pondération
<p>Prix : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant HT de l'offre la plus basse / Montant HT de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.</p> <p>Le montant du prix du candidat est composé du montant total HT issu de la DPGF + le montant total HT issu du DQE.</p> <p>Ce D.Q.E ne sera pas publié ni communiqué aux candidats. A partir du BPU complété par lui, chaque candidat verra son D.Q.E masqué reconstitué par l'acheteur.</p> <p>Le montant du D.Q.E sert de mesure pour comparer les offres entre elles. Il est pris en compte dans l'appréciation du critère prix. Le D.Q.E n'est pas une prévision de commande : il n'a pas valeur contractuelle et n'engage pas le pouvoir adjudicateur.</p>	30%
Valeur technique	60%
Sous-critère n°1: Expertise du candidat en matière d'audit et d'élaboration de SDIE à partir de références similaires et des compétences des membres du groupement	30%
Sous-critère n°2: Méthodologie proposée pour l'exécution des éléments de mission et le respect du calendrier prévisionnel, organisation de l'équipe, moyens humains et matériels affectés à la mission	30%
Performance en matière de protection de l'environnement :	10%
Sous-critère n°1 : Sensibilisation des intervenants aux problématiques environnementales liées à l'exécution du marché : « Objectifs de performances environnementales du patrimoine immobilier »	8%
Sous-critère n°2 : Solution de partage de fichier et de travail collaboratif	2%

Section 6 : Renseignements complémentaires

6.1) **Demande relative à la consultation :** Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

Cette demande doit intervenir au plus tard 8 jours avant la date limite de réception des offres.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Il est donc important, pour pouvoir bénéficier de ces informations, que le candidat renseigne exhaustivement son profil sur la plateforme et indique en particulier l'adresse e-mail à laquelle il souhaite être contacté.

6.2) **Procédures de recours et de médiation** : Selon les dispositions mentionnées dans le règlement de consultation

6.3) **Date d'envoi du présent avis** : 22/04/2024

Fait à Schiltigheim, le 22/04/2024

La Maire,

Danielle DAMBACH
Présidente déléguée de l'Eurométropole
A la transition écologique et à la planification urbaine

Par délégation

Manon PEREIRA
*Cheffe du service de la commande publique, des affaires
juridiques et des assurances*